

LES ECOLES DE PLEIN AIR DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE:DE L'INNOVATION SANITAIRE A L'INTERNAT D'ASSISTANCE(1907-1939)

Dominique Dessertine

▶ To cite this version:

Dominique Dessertine. LES ECOLES DE PLEIN AIR DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE:DE L'INNOVATION SANITAIRE A L'INTERNAT D'ASSISTANCE(1907-1939). 2006. halshs-00102166

HAL Id: halshs-00102166 https://shs.hal.science/halshs-00102166

Preprint submitted on 29 Sep 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ECOLES DE PLEIN AIR DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE : DE L'INNOVATION SANITAIRE A L'INTERNAT D'ASSISTANCE (1907-1939)

Avec la première école de plein air ouverte en France, en 1907, dans le château du Vernay, l'agglomération lyonnaise offre un bel exemple de l'engagement sanitaire des édiles en faveur de l'enfance, au début du XXe siècle. Cette création, éphémère - elle ne survit pas à la Grande Guerre - n'empêche pas l'expérience de se poursuivre, à Lyon, ville radicale, par l'ouverture de l'école du Serverin (1919) et à Villeurbanne, ville socialiste particulièrement active, par celles de Poncin (1928), et de Chamagnieu (1931). Dans les années trente l'agglomération de plus de six cent mille habitants dispose ainsi de quatre établissements destinés aux écoliers dont la santé est déficiente. Toutes ces écoles présentent des caractéristiques communes : elles sont issues de la volonté municipale, très largement engagée en faveur de l'enfance; elles procèdent de l'intervention médicale dans le champ scolaire, autant que de la volonté de l'Instruction publique; leur installation et leur fonctionnement, résultantes de compromis multiples avec les contingences matérielles n'en font pas toujours des établissements modèles. Plusieurs générations d'écoles de plein air se succèdent et coexistent dans notre agglomération. A côté de l'internat d'été réglé scientifiquement par les règles de l'hygiène, destiné à des enfants prétuberculeux mis en place au début du siècle apparaissent au lendemain de la première guerre des internats pour enfants « arriérés »; d'autres deviennent des refuges pour les plus déshérités des petits citadins. Un glissement s'opère insensiblement dans leurs fonctions qui, de sanitaires, deviennent essentiellement sociales, ce que révèlent les deux fonds d'archives accessibles (Serverin, Poncin). La documentation disponible sur les autres, qui émane de publications officielles, fournit une image beaucoup plus idéale de ces établissements. Toutes ces écoles accueillent aujourd'hui les classes vertes des écoles primaires de Lyon et de Villeurbanne.

De la protection contre la tuberculose à l'accueil de toutes les déficiences : des projets multiples, des définitions ambiguës.

L'école du Vernay, ouverte en 1907, sur les bords de la Saône, à huit kilomètres au nord de Lyon, s'inscrit dans le mouvement national qui au tournant des XIXe-XXe siècles élargit le cercle des intervenants auprès de l'enfance. Au XIXe siècle la protection de l'enfance passait par la justice ou par l'Assistance publique. La scolarité obligatoire, autant que l'investissement des hygiénistes et des médecins dans la vie de la nation (C. Rollet, 1990) introduit le corps médical dans le champ des responsabilités politiques, particulièrement municipales (P. Guillaume, 1996). La création du Vernay répond à cet accord nouveau entre médecins et édiles. Si en mars 1907 Edouard Herriot, maire de Lyon depuis deux ans, plaide en faveur de l'ouverture d'une école de plein air, c'est parce qu'en tant que parlementaire, il a été sensible aux propos de Grancher à l'Académie de médecine, largement répercutés à la Chambre. Celui-ci, le futur spécialiste des œuvres antituberculeuses de l'enfance, est venu démontrer qu'à Paris 15 % des élèves des écoles « sont atteints par la forme commençante de tuberculose pulmonaire » et qu'il ne voit d'autre solution pour ces écoliers que de les placer dans des « sanatoriums-école » ou « internats de cure pour enfants bacillifères » (Dr. Vigne, 1909). E. Herriot décide donc d'aménager en école de plein air l'ancienne résidence d'été des préfets-maires. Il inscrit ainsi son projet dans un mouvement national, parti de Paris et signe là une de ses premières actions en faveur de l'hygiène, et de l'enfance, qui sera une des marques de son municipat, en collaboration avec les universitaires et ou/élus municipaux (les Courmont, les Chauveau, etc). Le directeur du Bbd'hygiène, le docteur Paul Vigne, devient le moteur de cette expérience voulue par Herriot. Elle est la seule dans la région à s'inscrire dans ce courant alors novateur, et sert de référence : en juillet 1907, l'école de Bostall vient en visite et l'année suivante la ville de Londres décide de créer trois nouvelles écoles (Vigne, 1918).

L'engouement pour le plein air est tel au début du siècle, et les enfants en mauvaise santé si nombreux, qu'est également lancée à Lyon, la même année 1907, l'ouverture d'une « classe de plein air » (Arch. Mun. Lyon, 112 Wp 7) L'initiative ici revient à l'inspecteur d'académie, qui ne peut se résoudre à voir louer à un particulier un jardinet jouxtant l'école de garçons de la Part-Dieu. Faire la classe au dehors « serait tout profitable pour la santé de ces petits élèves », écrit-il au maire de Lyon. Le directeur du bureau d'hygiène trouve l'idée

excellente : «Le quartier essentiellement ouvrier fournit une population scolaire parmi laquelle il ne sera pas difficile de recruter un contingent d'enfants malingres aussi intéressants au point de vue physique qu'au point de vue social ». Il suggère que la ville prenne aussi à sa charge « les frais minimes d'ailleurs d'un petit repas de suralimentation et d'une médication urgente supplémentaire pour les plus chétifs ou les malades ». L'expérience se poursuit jusqu'au déclenchement de la guerre. Une cinquantaine d'enfants, parmi les plus jeunes, suit les cours en plein air et reçoit à quatre heures une tartine de pain, agrémentée de chocolat, de miel ou de confiture. La moitié d'entre eux, « débiles ganglionnaires ou tousseurs », reçoit en outre une cuillerée de sirop antiscorbutique. Les résultants sont probants : « Habituellement la petite classe est à peu près déserte dès les premiers jours de juillet. Depuis la création de la classe de plein air, tous les enfants continuent à se présenter très assidûment jusqu'à l'époque officielle des vacances ». En outre ils résistent mieux aux troubles intestinaux de la période de l'été (*Documents*... 1910). Le docteur Vigne constate une « régression très nette des volumineux paquets ganglionnaires cervicaux chez la plupart d'entre eux et notamment chez ceux du groupe soumis au traitement antiscorbutique » (Vigne, 1909).

Cette effervescence de création de lieux pour l'aération des jeunes poumons s'était déjà concrétisée au cours de la décennie précédente, sous la municipalité Gailleton par l'ouverture en 1895 d'une colonie scolaire de vacances, destinée aux écoliers de neuf à douze ans. Installée au Serverin, à quelque cinquante kilomètres de Lyon, dans les montagnes de l'Ile Crémieu, dernier contrefort du Bugey, à 400 m d'altitude, elle rendit « à la population ouvrière de notre cité de réels et inappréciables services » (*Documents*, 1899). Le critère de pertinence était médical : l'augmentation de poids, régulièrement contrôlé par les médecins du bureau d'hygiène. L'expérience était d'autant plus novatrice, que les séjours de vacances des enfants, tels que les pratiquèrent quelques années plus tard les Œuvres des enfants à la montagne s'effectuait non en internat mais dans des familles paysannes (Dessertine, Maradan, 2001)

La deuxième vague de création d'écoles de plein air est l'œuvre de la ville de Villeurbanne à la fin des années vingt. On retrouve là les mêmes finalités sanitaires qu'à Lyon, mais quelque peu réorientées. L'arrivée du docteur Lazare Goujon à la tête d'une ville alors en pleine expansion, qui met en place une expérience de socialisme municipal et développe la vie associative populaire, l'engage également dans une politique de protection de l'enfance qui passe par l'ouverture d'écoles de plein air. La ville installe donc, en 1928, pour

les garçons, à Poncin, dans l'Ain, à soixante-dix kilomètres de la ville, une « école de perfectionnement avec internat » et en 1931, un « internat primaire pour fillettes et école de plein air » à Chamagnieu, dans l'Isère que la SFIO suit de près, s'y étant rendu en « joyeuse caravane » le dimanche 11 mai 1930 pour se rendre compte concrètement du projet (Bulletin municipal de la ville de Villeurbanne, juin 1930). Mais là il n'est pas question de prévenir la tuberculose chez les petits, mais de mettre en place un internat pour « enfants arriérées, anormales et malingres ». Le but est précis : répondre à la loi de 1909 sur les classes de perfectionnement. La terminologie est révélatrice : Villeurbanne a le désir d'équiper des lieux spécifiques, mais n'utilise, pour les qualifier le terme de « plein air » qu'en seconde position, et seulement dans les publications officielles. La séance extraordinaire du conseil municipal, le 18 février 1929, qui décide de l'achat du château de Chamagnieu, n'évoque que « l'école de perfectionnement avec internat pour filles arriérées, anomales et malingres ». Le médecin directeur du bureau d'hygiène de la ville n'évoque, lui, que « l'internat de jeunes filles ». Le terme de « plein air » a perdu de son pouvoir de référence même s'il conserve une aura positive, que le vocabulaire qualifiant les populations d'enfants hébergés est lui bien loin de contenir!

Une troisième démarche se trouve être à l'origine de la naissance des écoles de plein air de l'agglomération : la transformation, en établissements permanents, de colonies de vacances, créées, elles aussi dans un but sanitaire au tout début du siècle. Ce choix est opéré par la ville de Lyon dans le cadre de sa colonie du Serverin. Ayant dû y « hospitaliser pour la durée de la guerre 50 enfants en situation d'orphelins par suite du départ de leur père veuf » (Arch. mun. Lyon, 112 Wp 7), la municipalité décide, en 1919, de transformer ce lieu en école de plein air, mais est encore utilisé en 1921, par Herriot lui-même, l'expression de « colonie municipale scolaire » et le directeur se sert longtemps du cachet « colonies scolaires de vacances Le Serverin » (Arch. mun. Lyon, 112 Wp 7). En revanche « l'école de plein air du Serverin », conservera cette appellation jusqu'aux années 1960 alors que dans les faits, comme le note alors l'administration municipale, « il ne s'agit pas d'un établissement à caractère sanitaire » mais de « l'internat municipal du Serverin » (Arch. mun. Lyon, 218 Wp). Cet internat est destiné aux garçons.

Apparaissent, à travers ces problèmes de vocabulaire, deux éléments fondamentaux : d'une part, l'intimité des liens qui unissent les deux types d'institutions, écoles de plein air et colonie de vacances. Au Vernay, le séjour des enfants n'est envisagé que pendant les mois

d'été. L'école n'ouvre que du 30 avril à fin juillet ; il s'agit d'une cure. Les liens sont aussi remarquables à Villeurbanne : c'est en 1923 que pour la première fois est tentée l'expérience d'une école de plein air de trois mois dans les locaux de la colonie de Dolomieu et les deux écoles de plein air de Poncin et de Chamagnieu accueillent l'été les colonies de vacances de l'Oeuvre des enfants à la montagne. Au Serverin, pendant quelques années au moins l'établissement reçoit aussi l'été des enfants de la Caisse des écoles en colonie (*Documents*, 1927).

Se lit aussi d'autre part l'évolution des fonctions de ces établissements. Dans l'entredeux-guerres, au moins dans les cas du Serverin et de Poncin, ils deviennent un refuge pour les enfants les plus déshérités, qui ont peut-être des problèmes de santé, mais qui souffrent surtout de difficulté sociales. Le Serverin devient un internat pour orphelins ou victimes de familles trop pauvres pour faire face à l'éducation de leurs enfants. Le glissement de ses fonctions est reconnu officiellement au lendemain de la seconde guerre où l'établissement est clairement intégré « dans le cadre des internats municipaux d'aide sociale ; y sont admis des enfants de Lyon orphelins ou dont les parents sont de condition modeste, sont soit divorcés ou séparés, soit dans l'impossibilité de s'occuper d'eux de façon satisfaisante » (Arch. mun. Lyon, 218 Wp 6). Notons que pour les employés aussi le Serverin était un lieu d'hébergement précieux, et donc utile à l'action sociale de la ville. Une lingère célibataire, femme de service, qui élève son fils de sept ans au Serverin, et accouche d'un second enfant en février 1927, est réintégrée parmi le personnel, au lendemain de son séjour à la maison des mères. Sur les dix femmes qui font partie du personnel en 1934, trois sont séparées ou divorcées et peuvent garder auprès d'elles quatre de leurs enfants mineurs acceptés comme élèves à l'école de plein air (Arch. mun. Lyon, 534 Wp 011). A Poncin les 54 premiers inscrits, au cours du premier trimestre de l'année scolaire 1928-1929 n'appartiennent pas au milieu les plus défavorisés. Les pères sont mécanicien, pâtissier, typographe, serrurier d'art, inspecteur sanitaire, accordeur de pianos, artiste lyrique, facteur, comptable et même industriel en celluloïd et commissaire de police. L'école de plein air semble attirer, lors de son ouverture, des familles curieuses de nouveauté. Dix ans plus tard, la crise est là : quatre enfants (sur les 36 entrées enregistrées entre le 11 novembre 1938 et le 17 juin 1939) ont un de leurs parents au chômage, ce qui est d'autant plus préjudiciable à ces enfants que 14 d'entre eux sont issus de ce que l'on appellerait aujourd'hui des familles monoparentales (39 %) (Arch. internat Poncin). L'école n'est plus un choix –pédagogique- mais une nécessité –sociale.

L'école de plein air du Vernay évolue de manière encore plus caractéristique : elle change d'affectation en 1919, et devient un internat municipal pour jeunes filles dont les parents peuvent payer une pension. Cet internat répond certes aux normes de l'hygiène - il est inauguré par le ministre de l'Hygiène et de la prévoyance sociales le 24 avril 1924 (Arch. mun. Lyon, 110 Wp 17) - mais n'est pas un internat d'assistance, insiste le maire de Lyon, comme si désormais seule l'école de plein air relevait de ce régime, et était réservée aux garçons, par ailleurs éduqués bien loin de la ville dans un site isolé. La ville de Lyon n'ouvrira plus jamais, après l'épisode du Vernay, d'école de plein air pour les filles.

Des locaux à adapter

Aucune des écoles de plein air de l'agglomération n'a été installée dans des locaux spécifiques, spécialement construits, sur des normes hygiéniques, pour une collectivité d'enfants. Les exigences de leurs promoteurs étant centrées sur l'espace extérieur et sur l'air, ils ne portent guère d'intérêt particulier aux installations. Seul importe le site. Au Vernay, on apprécie les ombrages, les vastes pelouses. Au Serverin, on estime que « le lieu ne pouvait pas être mieux choisi » puisqu'il s'agissait d'un vaste domaine de 410 hectares « qui occupe tout le plateau de la montagne situé sur la rive gauche du Rhône, en face du pont de Lagnieu, à une altitude de 400 m ». Le site de Chamagnieu, d'après le directeur du bureau d'hygiène de Villeurbanne, le docteur M. Latil, « convient exactement au but que l'on se propose : améliorer la santé des enfants qui seront envoyés dans cet internat. Le château surélevé sur un roc ne présente aucune trace d'humidité et son exposition au sud, sud-ouest permet son ensoleillement presque toute la journée. Des bois de sapins l'entourent et contribuent encore à en assainir l'atmosphère ». L'internat de Poncin (altitude 300 m) est situé « sur une des pentes d'un vaste cirque de pâturages et de forêts s'étendant de la cluse de Poncin où coulent les eaux vertes de l'Ain jusqu'à celle de Cerdon où serpente la pittoresque route de Nantua. De la grande terrasse qui s'étend à l'est et offre une façade de 100 m de longueur on jouit d'une belle vue reposante sur les chaînes du Bugey, dont l'altitude varie de 900 m à 1000 m ». L'isolement n'est jamais pris en compte. L'éloignement des familles n'est jamais évoqué. Seul compte l'air pur. L'isolement pose néanmoins des problèmes de gestion. Quand les membres surveillants du Serverin demandent à travailler dans un service municipal, en ville, leurs mutations sont refusées par crainte de créer des précédents. L'absence de titularisation de ces employés permet à la ville de Lyon, pendant longtemps, de conserver son personnel (Arch. Mun. Lyon, 534 Wp 011).

Les maisons qui abritent les enfants offrent toute une gamme de réalités, châteaux (Le Vernay, Chamagnieu), ancien pensionnat congréganiste du début du XIXe siècle (Poncin), ferme cossue (Le Serverin). Elles sont parfois des lieux prestigieux même si leur installations relèvent d'opportunités locales. La propriété du Vernay est un petit manoir fin XVIIIe. Le château du comte de Jonage, sur la butte de Chamagnieu, avec ses quatre tours rondes (du XIIe siècle, dit-on) et sa façade classique, a aussi grande allure. Sa reconversion en école de plein air, bien antérieure aux châteaux de la Sécurité sociale des années 1946-47, s'inscrit dans les processus déjà observés d'aménagement des sanatoriums et préventoriums de l'entredeux guerres (Dessertine, Faure, 1988). A la fin du XIXe siècle, la gestion de ce patrimoine commence à poser problème aux propriétaires tant publics que privés. Pour la propriété du Vernay, la question se posait depuis des décennies. Fallait-il la vendre ? En 1882, parce qu'il avait été estimé trop coûteux d'en faire « un refuge » ou « une maison de retraite », le conseil municipal avait choisi de n'utiliser que son parc en lieu d'exercices pour les bataillons scolaires. En 1884 la propriété avait servi de cadre aux fêtes scolaires de fin d'année destinées aux lauréats du certificat d'études (Arch. mun. Lyon, 176 Wp 43). En 1903 il est question de l'aménager en orphelinat de garçons. La maison comportant deux immenses salons, avec des boiseries Louis XVI, deux superbes consoles Louis XVI (Gauthier, 1911) de chaque côté d'une immense entrée, l'installation est vite faite : à gauche la salle à manger, à droite la salle de classe en cas de mauvais temps. Le deuxième étage comporte un immense dortoir de 34 m sur 8, dont la hauteur de plafond de 6 m satisfait aux exigences sanitaires. (Dans les classes il fallait 6,25 m3 d'air au moins par élève, d'après la loi du 1^{er} juin 1878 : A.-M. Châtelet, 1999, p. 82). Quant au mobilier, l'époque - la Séparation - est précieuse : les lits et les tables de la salle à manger viennent du Grand Séminaire. La propriété du Serverin, proposée à la location à la ville de Lyon en 1895, qui se présente sous la forme d'un immense corps de ferme, à trois niveaux, demandera de multiples aménagements. Au temps de la colonie de vacances, son propriétaire, le philanthrope Fisch, accepte volontiers de financer lui-même quelques travaux importants, comme la création d'une véranda le long de la façade. Il reste que pendant les dix premières années de l'école de plein air, de 1919 à 1931, les conditions d'hébergement sont plus que précaires. L'immeuble était impossible à chauffer l'hiver pendant les grands froids. L'incendie était redouté : les tuyaux de fumée des poêles traversaient directement les planchers ; l'évacuation des garçons en pleine nuit aurait été très risquée, « l'unique escalier du dortoir se trouvant à 35 m du lit le plus éloigné » (Arch. mun. Lyon, 938 Wp 53).

Les municipalités doivent tôt ou tard se lancer dans de gros travaux. Tard à Lyon, où ceux-ci n'interviennent qu'au terme d'une décennie d'utilisation précaire du Serverin. Mais il s'agit alors d'une refondation presque complète qui se traduit par un coût élevé de près d'un million de francs, justifié, entre autres, par la construction de deux corps nouveaux de bâtiments achevés en 1932 (Arch. Mun. Lyon, 938 Wp 53). Le premier abrite les six classes de l'école, ainsi regroupées, le second le parloir, le logement du directeur, la lingerie et l'infirmerie. Le premier bâtiment, le plus ancien est réservé au réfectoire prévu pour deux cents enfants et à la salle à manger du personnel. La ville de Lyon fait aussi installer le chauffage central. L'architecte municipal ne semble pas avoir appliqué des normes différentes de celles des autres écoles publiques, ni avoir été particulièrement sensible à une quelconque recherche esthétique. Apparaît un petit fronton triangulaire avec la devise « Liberté, égalité, fraternité », fréquente dans les constructions scolaires. A Chamagnieu les travaux sont prévus, dès le rachat de la propriété par la ville de Villeurbanne en 1929, pour un montant de 1,5 million de francs. Si la « plus grande partie des pièces du château est conservée avec son utilisation actuelle et aménagée le plus économiquement possible » (bibliothèque, logement de la directrice, salle à manger et réfectoire des personnels...), le nouveau bâtiment, qui doit regrouper tous les services scolaires proprement dit, absorbe la plupart des crédits : il comprend, au rez-de-chaussée, le réfectoire et deux classes de 25 élèves, au 1er étage, un dortoir et trois classes de 25 élèves. Le chauffage central à eau chaude est assuré partout, ainsi que l'éclairage électrique. Sont prévues aussi des installations modernes de WC, des lavabos et des vestiaires. La propriété de Ménestruel de Poncin appartenait jusqu'à son achat par la mairie de Villeurbanne en 1926, à la congrégation des frères de la Croix de Jésus et avait été aménagé dans les années 1830 (Avanzini,1990). Toutefois, d'après la brochure Villeurbanne 1924-1934, il est adapté aux normes contemporaines pour accueillir correctement quelque cent vingt enfants en 1933. Il comprend au rez-de-chaussée un vaste réfectoire, les salles de classe et les douches et au 1er étage, quatre dortoirs.

Un nouveau monde scolaire?

Manquant totalement des archives de l'académie sur ces écoles, il est difficile ici de s'étendre sur leurs programmes et sur leurs enseignants. Quelques caractéristiques toutefois, communes à nos quatre écoles, les distinguent nettement des autres écoles primaires.

D'une part, elles n'accueillent que des enfants en difficulté et non pas l'ensemble des enfants d'âge scolaire. L'accès à l'école de plein air est un droit ouvert à tous, mais offert à quelques-uns seulement. Il revint aux directeurs des écoles primaires d'opérer une sélection des enfants pouvant en bénéficier, en fonction de la situation sociale de leurs familles, et aux directeurs des bureaux d'hygiène d'assurer le denier tri parmi la première sélection proposée, pour ne retenir que les plus faibles physiquement. Les médecins des bureaux d'hygiène, après avoir contribué à la définition et à l'aménagement des lieux, jouent donc un rôle déterminant. Ils assumaient déjà cette fonction de sélection pour les colonies de vacances municipales. Pour l'école du Vernay, le docteur Paul Vigne est immédiatement mobilisé. Dès le vote du conseil municipal en faveur de l'école, il est chargé de choisir définitivement les enfants, les « prétuberculeux de Grancher », après le premier tri des directeurs des écoles. 35 petits garçons forment le premier contingent quelques mois après. Ils ont entre neuf et treize ans. Chaque année, le médecin poursuivra sa tâche de sélection, élargie à cinquante, puis à cent enfants en 1910, et aux fillettes à partir de 1912. A Chamagnieu, même démarche : « l'internat est destiné particulièrement aux enfants chétives, mais non malades, ni contagieuses. Une visite médicale très sévère précède leur admission » (Villeurbanne 1924-1934). Les brochures officielles n'insistent que sur les déficiences physiques, non sur les difficultés intellectuelles, qui fondaient initialement la raison d'être de ces établissements.

Le programme initial est celui qui a été défini par Grancher pour les écoles de plein air du début du siècle : « double ration de nourriture, double ration d'air, demi ration de travail » (*Documents*, 1910), qui va s'adapter aux internats postérieurs. La cure au Vernay s'appuie sur une « alimentation copieuse, substantielle et scientifiquement réglée » (*Documents*, 1909). Les enfants ont droit à de la viande chaque jour (150 à 200 g), à 25 cl de vin, 50 g de pâtes ou de riz, 400 g de pain et 600 g de lait, fourni sur place par les trois vaches, moitié au petit déjeuner, moitié au goûter (Vigne, 1909). Le souci de la qualité de l'alimentation est constant. Au Serverin, dans les années 1920, la nourriture n'est pas négligée, si les conditions de vie le sont quelque peu. Le pain que livre le boulanger de la commune voisine de Montalieu-Vercieu doit être à base de farine de première qualité, de même que la viande (bœuf, veau et mouton) plus souvent à rôtir qu'à bouillir, qui ne doit pas

comprendre plus d'un cinquième d'os et de déchets (Arch. mun. Lyon 747 Wp 81). A Poncin, comme à Chamagnieu est servie une « nourriture saine et abondante », avec entre autres, un plat de viande à midi et, comme boisson, du vin coupé d'eau (*Villeurbanne1924-1934*, p. 365.). Une grande attention semble portée aussi à l'installation des salles à manger : petites tables de huit à Chamagnieu et à Poncin, équipées de nappes en toiles cirées à carreaux vifs, qui selon la saison s'ornent de branchages et de fleurs cueillis dans le parc » (*Villeurbanne 1924-1934*, p. 358). Une grande partie de l'alimentation de ces écoles provient des fermes des domaines sur lesquels elles se trouvent. A Chamagnieu, il est prévu que la ferme sera louée « avec réserve de fournir à l'internat tous les produits nécessaires à l'alimentation des enfants », selon les vœux du conseil municipal en février 1929. Au Serverin la ferme dispose d'une dizaine de vaches laitières et ses terres produisent quelque 15 tonnes de blé en 1945 (AML, 938 Wp 53). Le rêve de l'autarcie propre à beaucoup d'internats pour enfants se retrouve ici. Bien nourris, les enfants doivent aussi s'entraîner à l'exercice physique.

La culture physique est pratiquée de façon systématique, ce qui était loin d'être le cas dans les écoles primaires, en dépit des programmes officiels (Arnaud, in Avanzini, 1993). Les écoles de plein air jouent dans le développement de la culture physique en milieu scolaire un rôle majeur, au moment où, au lendemain de la première guerre, celle-ci tend à intégrer la culture des enfants, en milieu parascolaire, dans le cadre des patronages (Dessertine, Maradan, 2001). Les enfants du Vernay ont certes droit à « un repos méthodique avec sieste » mais celui-ci alterne avec des « exercices méthodiques » de gymnastique dispensés par un professeur du lycée Ampère (*Documents*, 1909), le professeur Eugène Fortunet, grand spécialiste lyonnais de la gymnastique, co-auteur d'une méthode française d'éducation physique (Arnaud, in Avanzini, 1993). L'école est donc pionnière, et dans les internats villeurbannais, au lendemain de la guerre, se retrouvent banalisées les mêmes pratiques : « chaque matin, avant la rentrée des classes exercices respiratoires en plein air et chaque jour, à 9 h 30 et à 14 h 30, trente minutes d'exercices physiques » (*Villeurbanne 1924-1934*).

La toilette fait l'objet de pratiques encore inhabituelles pour la plupart des Français (Julia Csergo, 1988). Au Vernay, les enfants prennent une douche chaude par semaine et un bain froid dans la piscine (un bassin d'agrément du milieu de la pelouse) une fois par semaine. Ils sont initiés à l'usage de la brosse à dents, marque d'un souci d'hygiène qui ne se popularisera dans d'autres collectivités d'enfants qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale (Dessertine, 1990). A Chamagnieu, les douches se prennent deux fois par semaine.

Le directeur du bureau d'hygiène a aussi conseillé en 1929 de : « ne pas oublier de mettre près des w.c ou des lavabos, à chaque étage un certain nombre de bidets. Il faut donner aux fillettes l'habitude de procéder le plus souvent possible à une toilette minutieuse surtout à certains moments où les douches sont contre indiquées » (Arch. mun. Villeurbanne, M 133). Mais la documentation disponible ne permet pas de savoir si cette consigne a été appliquée.

Il n'y a pas de cabinet médical dans les écoles de plein air mais chacune d'entre elles dispose des services d'un docteur, médecin du bureau d'hygiène ou médecin de ville. Le docteur Vigne se rend chaque semaine au Vernay pour peser les enfants. Au Serverin le docteur Ruyssen de Montalieu se rend en visite chaque fois que nécessaire jusqu'en 1937 où la mairie de Lyon lui demande de venir chaque semaine, pour soigner les enfants malades et pour examiner une quinzaine d'autres enfants, de manière que chacun soit l'objet d'une visite médicale plusieurs fois chaque année. Le docteur Ruyssen reste ainsi présent trente-cinq ans au Serverin, de 1918, à sa retraite en 1953, à l'âge de 81 ans. Il écrit alors ; « Je me suis efforcé de donner aux enfants par ma bienveillance l'impression que s'ils étaient souvent des déshérités, la douceur familiale n'était pas pour eux entièrement supprimée » (AML 218 Wp 6). Le mairie remarque, en 1949, pour étayer sa demande de la Légion d'honneur, qu'il n'y a jamais eu au Serverin « d'épidémie quelconque, que la plupart des collectivités d'enfants ont à supporter » (Arch. mun. Lyon, 218 Wp 6). Dans les établissements villeurbannais le système est le même. Un médecin accepte d'intervenir dans l'école de plein air. Les infirmières se mettent aussi en place peu à peu au lendemain de la première guerre, même si leur fonction n'a pas été prévue aux origines. La première en poste au Serverin effectuait aussi des travaux de lingère. En 1924 son salaire était inférieur à celui du surveillant. En 1926, arrive une jeune femme de 29 ans qui a fait des stages dans les hôpitaux d'enfants de Paris, et dont le salaire, primes de rendement et de cherté de vie comprises, atteint 253 F par mois : la revalorisation de la fonction est engagée (Arch. mun. Lyon, 534 Wp 011). Ce n'est qu'à partir de 1932-33 qu'à Chamagnieu et à Poncin se trouvent aussi attachée une infirmière (Arch. mun. Villeurbanne, R2). Il est clair que dans la pensée des fondateurs l'infirmière n'avait pas d'existence, ce qui est conforme à l'histoire de cette profession : le diplôme officiel date de 1921.

Les conditions de vie des enfants impliquent aussi des choix scolaires, dont nos archives ne nous permettent pas de dire dans quelle mesure ils ont été négociées entre le corps enseignant et les médecins. Nous ne pouvons que prendre en compte les présentations

officielles des institutions, qui font part d'un enseignement spécifique, tenant compte des difficultés des enfants. La durée de l'enseignement est partout plus limitée que dans les écoles primaires publiques. Au Vernay, elle se limite à deux heures et demi par jour. A Poncin on se contente de trois heures de classe par jour, jusqu'au cours élémentaire, trois heures et demi au cours moyen et supérieur. Au début du siècle au Vernay, cet enseignement n'étant dispensé que l'été, il se fait en plein air, sous les frondaisons d'arbres qui ont trente mètres de haut. Dans les écoles de l'entre-deux-guerres qui fonctionnent en permanence, les classes n'ont pas lieu dehors aussi systématiquement. A Poncin, elles se tiennent parfois en plein air, mais avec un matériel réduit (sans tables) ou ce sont « des classes promenades toutes les fois que le temps le permet » (Villeurbanne 1924-1934). Au Serverin, ces pratiques semblent avoir été inconnues et l'école a trop de difficultés pendant les années vingt pour se lancer dans des innovations pédagogiques. Trois classes se mettent en place, dont les conditions de travail sont dénoncées par l'inspecteur d'académie, approuvé par le directeur, qui écrit au maire en 1921 pour décrire « l'insuffisance des locaux scolaires et l'accès dangereux pour certains d'entre eux » (Arch. mun. Lyon, 938 Wp 53). La quatrième classe prévue pour octobre 1929 doit s'improviser dans des locaux provisoires. L'instituteur n'a pas de logement et le directeur de l'école explique que « le matériel envoyé au début de la guerre est très ancien ; les tables sont en effet d'un modèle ancien, défectueux, abandonné depuis longtemps » (Arch. mun. Lyon, 938 Wp 53).

La méthode pédagogique retenue est celle de « l'observation directe », annoncée comme telle dans les écoles villeurbannaises de l'entre-deux guerres. Les effectifs s'en trouvent réduits, limités à 20 (Poncin) ou 25 élèves (Chamagnieu) pour que le maître puisse « manier facilement son effectif en route, en station ou en classe et s'intéresser plus particulièrement à certains enfants moins doués ou plus attardés » (*Villeurbanne 1924-1934*). Sur une des photos de cette brochure, les bureaux des élèves, individuels, sont disposés en arc de cercle autour de l'estrade. Peut-être le signe d'une « école nouvelle » ? Au Serverin, les garçons ont « l'esprit d'observation éveillé et retenu par la multiplicité des faits relatifs à la ferme, à la culture, à la chasse » (*Documents*, 1937). S'agit-il d'une pédagogie nouvelle ou tout simplement une préparation à leur placement futur dans l'agriculture ? En 1929 « les orphelins qui ont été placés par l'administration ont donné toute satisfaction à leur patron et quelques-uns sont devenus de bons agriculteurs » (*Documents*, 1929). Toujours est-il qu'on n'observe pas ici la démarche souvent reprochée aux instituteurs, de promotion sociale de leurs élèves, qui passe par une rupture d'avec le monde agricole. Ces enfants ne sont pourtant

pas issus de la campagne. Pour les filles de l'entre-deux guerres un programme d'enseignement ménager est prévu par le médecin du bureau d'hygiène de Villeurbanne afin qu'elles soient ainsi plus aptes « à remplir le rôle social auquel elles sont destinées ». Ce programme semble révolutionnaire parce qu'il tend à bouleverser en profondeur les conditions de vie dans les foyers petits bourgeois et populaires jusque là tenus dans l'ignorance des règles de l'hygiène et de la bonne cuisine (Arch. mun. Villeurbanne, M 133). Ce qui nous semble sexiste était perçu, par les hygiénistes, comme la marque d'un progrès...

Comme dans les meilleures écoles du début de siècle, le port de l'uniforme confère à l'école du Vernay une dignité distinctive, qui marque la naissance d'une nouvelle catégorie d'élèves. Cet uniforme, fourni par le Denier des écoles, démontre l'importance de l'école de plein air aux yeux des militants de la laïcité (*Documents*, 1912). Le costume spécifique semble avoir disparu au lendemain de la première guerre.

La cohésion des populations de ces internats est stimulée par l'organisation de fêtes. A Chamagnieu est utilisée à cet effet l'ancienne orangerie du château. Ces fêtes sont un divertissement pour les enfants et une occasion de déplacement pour les élus. Au Serverin, la fête de Noël est un grand moment dans la vie de l'établissement. Y assistent des élus, adjoints au maire et députés, l'inspecteur d'académie, parfois accompagnée de sa femme et de sa fille, le président et le secrétaire des Hospices civils de Lyon : Edouard Herriot met des voitures à leur disposition. M. Fisch, philanthrope et propriétaire du domaine (qu'il ne vend qu'en 1930 à la ville), par ailleurs administrateur des Hospices civils de Lyon, se manifeste ainsi que ses trois fils, « ses continuateurs » en offrant des mandarines et des cadeaux que se charge d'acheter la ville : des ballons, des porte-monnaie, des seaux garnis, des cerceaux, des plumiers en couleur, des yoyos, des boîtes de peintures, etc.. En 1921 madame Herriot apporte le sourire de la ville de Lyon et son mari écrit en 1932 à Fisch : « Les enfants vous connaissent et vous aiment comme le père Noël vivant ». Les enfants donnent de petits concerts à cette occasion. En 1935 la fête « familiale » est parfaitement réussie, les enfants costumés en papillons, roses, Bretons, Auvergnats, Basques, etc. donnent, grâce aux instituteurs, un spectacle très adapté, qui mérite les félicitations des participants ((AML 747 Wp 79). Une seconde fête se déroule en juillet, à partir du moment où, en 1932, sous l'égide d'un des fils du philanthrope, se constitue une amicale des anciens élèves qui n'apportera pas seulement à ses « cadets l'encouragement de leur exemple mais aussi et surtout dans bien des cas, j'en suis certain, un appui moral et matériel. L'amicale nous renseignerait sur le sort de ces petits qui ont été lâchés dans la vie avec bien souvent pour seul bagage que ce qu'ils avaient acquis au Serverin, c'est-à-dire une bonne santé et quelques bons principes » (AML 747 Wp 81).

*

* *

Nous ne dresserons pas ici d'autres bilans des écoles de plein air que ceux qu'en donnaient les médecins, les seuls que nous ayons à notre disposition. Leur grande référence étant le poids (mais non la taille) des élèves, ils ont de bonnes raisons de se sentir satisfaits des expériences. Le docteur Vigne constate que ces petits « miséreux » ont augmenté en moyenne de 2,8 kg et que «L'école de plein air paraît avoir pleinement confirmé les prévisions scientifiques des hygiénistes éminents, qui la représentent comme l'institution idéale en matière de préservation de la jeunesse scolaire nécessiteuse contre la tuberculose ». Elle contribue au sauvetage d'existences humaines toujours précieuses et plus encore dans un pays où elles deviennent plus rares chaque jour » (Documents, 1907). A Poncin, en deux mois, en 1928 « plusieurs ont accusé une augmentation de poids notable 1,5 à 2 kg. La moyenne a été de 700 g » (Villeurbanne 1924-34, p. 354). Au Serverin on se félicite que l'internat ait échappé à toute maladie grave. Il n'y a plus eu d'épidémie de teigne comme celle qui avait frappé la colonie en 1917 et nécessité le transfert de tous les enfants dans des hôpitaux lyonnais. Les punaises qui infestaient la colonie dans les années 1900 semble avoir disparu elles aussi. (Arch. mun. Lyon, 112 Wp 7). Sur le plan des avantages physiologiques, aucun contre-discours est à noter. Les observateurs sont sensibles aussi au progrès observé dans les comportements. « L'institution nouvelle n'a pas eu des effets moins heureux et chez ce groupe d'enfants à éducation tout à fait négligée, les habitudes vicieuses se sont notablement amendées, les manières se sont affinées, les études se sont poursuivies avec une progression régulière » (Documents, 1907). Dès le début le social s'inscrivait dans les pratiques...

Au terme de ce survol, bien rapide, nous sommes frappé par le rôle de laboratoire éducatif qu'ont désiré jouer les écoles de plein air et par l'importance des investissements consentis par les collectivités publiques pour leur bonne marche, tant symboliques que financières. Les politiques municipales trouvent là un nouveau terrain d'action, propre à concilier aux maires et aux conseillers un large électorat. Elles montrent aussi qu'elles

peuvent stimuler les inspections académiques et le ministère de l'Instruction publique. Mais, nous voudrions attirer aussi l'attention sur deux points, d'ordre méthodologique. D'une part que l'historien doit, ici comme ailleurs, être très rigoureux sur la chronologie. Autant qu'à la chronologie générale, il doit être attentif au temps de chaque institution, car le moment de la création des écoles de plein air est toujours un temps fort, que ce soit à Lyon au début du siècle, avec la création du Vernay, en 1907 ou à Villeurbanne à la fin des années 20, avec Poncin et Chamagnieu. Les établissements modèles pendant quelques années peuvent disparaître, perdre de leur superbe ou répondre à des besoins sociaux tels qu'ils peinent à maintenir leur projet. Il faudrait, d'autre part, veiller à multiplier les angles d'approche, pour ne pas être dupe des discours sur papier glacé. Là aussi la démarche est celle de tout historien qui doit travailler autant sur archives que sur imprimés. Il faudrait encore rajouter les témoignages oraux, pour compléter les quelques sources donnant accès aux usagers.

Dominique Dessertine
Centre Pierre Léon (UMR 5599 CNRS – université Lumière-Lyon 2)

* *

Sources;

Archives municipales de Lyon et de Villeurbanne, pour les délibérations des conseils et les archives du Serverin.

Les archives de l'établissement de Poncin sont restées sur place : elles comprennent 24 registres matricules des élèves admis à l'école, d'octobre 1928 à octobre 1965 ; celles de Chamagnieu ont disparu, probablement pilonnées par un directeur dans les année 1960. La série T des Archives départementales du Rhône ne conserve aucune liasse concernant les écoles de plein air, leur personnel et leurs effectifs.

Bibliographie et sources imprimées

ARNAUD (Pierre), «L'éducation physique (1919-1939)», in Avanzini (dir.), *Education et pédagogie à Lyon, de l'Antiquité à nos jours*, Centre lyonnais d'études et de recherches en sciences de l'éducation, 1993.

AVANZINI (dir.), *Education et pédagogie à Lyon, de l'Antiquité à nos jours*, Centre lyonnais d'études et de recherches en sciences de l'éducation, 1993.

Documents relatifs au projet de budget de ..., Lyon ; Imprimerie Delaroche, 1893 à 1939 (aucune publication pour la période 1914-1921).

CHATELET (Anne-Marie), *La naissance de l'architecture scolaire*, Paris, Honoré Champion, 1999.

DESSERTINE Dominique, MARADAN Bernard, L'âge d'or des patronages. La socialisation de l'enfance par les loisirs, Vaucresson, CNFE-PJJ, 2001.

DESSERTINE (Dominique), La société lyonnaise pour le sauvetage de l'enfance. Face en l'enfance en difficulté cent ans de pratique de l'internat et du placement familial, Toulouse, Erès, 1990.

DESSERTINE (Dominique), FAURE (Olivier), *Combattre la tuberculose*, Lyon, PUL, 1988.

GAUTHIER (Dr Maurice), *Une étape dans la lutte sociale antituberculeuse. Les écoles de plein air*, Trévoux, imprimerie Jeannin, 1911.

GUILLAUME (Pierre), Le rôle social du médecin depuis deux siècles, Paris, SS, 1996.

ROLLET (Catherine), La politique à l'égard de la petite enfance sous la troisième République, Paris, INED, 1990.

VIGNE Dr Paul, L'école municipale lyonnaise de plein air, Lyon, imprimeries réunies, 1909.

VIGNE Paul, Les écoles de plein air, Lyon, imprimerie Sézanne, 1918.

VILLEURBANNE 1924-1934.

CSERGO (Julia), *Liberté, égalité, propreté. La morale de l'hygiène au XIXe siècle,* Paris, Albin Michel, 1988.